

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Décembre

L'ALCOOLISME

L'alcoolisme est une des principales questions qui reviennent à l'ordre du jour chaque fois que l'on discute le budget, ou que l'on aborde la question de la réforme de l'impôt sur les boissons.

Ce n'est pas sans raison que les économistes et les législateurs se préoccupent de rechercher les moyens les plus efficaces pour enrayer, autant que faire se peut, le développement de l'alcoolisme dans la classe ouvrière.

Ce mal terrible fait des victimes de plus en plus nombreuses parmi les travailleurs de nos campagnes, et surtout parmi ceux de nos villes et de nos grands centres industriels. Et, malgré les discussions savantes auxquelles il a donné lieu, il ne semble pas que l'on ait encore découvert le remède.

S'il n'est pas facile d'empêcher les alcooliques de se livrer à leur passion favorite et de s'intoxiquer lentement, mais sûrement, on pourrait néanmoins prendre des mesures utiles pour empêcher la sophistication des alcools qui sont livrés à la consommation et partant, l'empoisonnement des malheureux qui fréquentent les assommoirs et les cabarets, où on leur vend, sous le titre d'eaux-de-vie, des drogues assassines qui les anéantissent, les corrodent et tuent à la fois le corps, l'intelligence et le cœur. Chaque petit verre que ces infortunés consomment est un poison qu'ils introduisent dans leur estomac. La science se ligue avec le fisc pour accomplir cette œuvre funeste d'intoxication à petite dose, car il n'est pas douteux que les droits excessifs imposés sur les alcools, sont un encouragement, non seulement à la fraude mais encore à la sophistication. Or, cette sophistication qui prend, d'année en année un développement de plus en plus considérable, constitue, cela n'est pas contestable, un péril pour l'hygiène et la moralité publi-

ques. Non seulement elle contribue à la diminution de la race française et à son étiolement, mais elle pervertit ses qualités morales. Les spécialistes sont unanimes à le reconnaître. Leurs témoignages démontrent également que le péril alcoolique provient encore plus de la mauvaise qualité de la production que de la quantité de l'absorption. Sur ce point la science est d'accord avec la statistique. Il est prouvé par les faits que la débilitation de l'être humain, causée par l'abus des mauvais alcools, va parfois jusqu'à la dégénérescence complète; et cette dégénérescence est attestée par les morts accidentelles, d'autant plus nombreuses dans un département, que la consommation des liqueurs fortes y est plus considérable. On en trouverait facilement la preuve dans le tableau comparatif des contingents militaires et des exemptions pour cause d'infirmités.

L'alcoolisme n'a pas seulement pour résultat de débilitier celui qui s'y adonne; il le pousse aussi au suicide.

Les recherches de la statistique nous apprennent que les suicides d'alcooliques ont été, dans la période de 1867 à 1876, de 10 à 35 0/0 selon les régions. La dernière moyenne quinquennale fixe d'une manière générale à 12 0/0 la proportion des suicides dus notoirement à l'alcoolisme. Mais il est évident que ce chiffre est de beaucoup au-dessous de la réalité, car les causes de décès ne sont pas toujours suffisamment constatées, surtout dans les campagnes, où le contrôle est souvent illusoire, quand il ne fait pas complètement défaut.

Une autre conséquence de l'alcoolisme, c'est de pousser au vol et même au crime, ceux qui en sont atteints. La statistique judiciaire nous donne sur ce point des renseignements aussi incontestables qu'intéressants.

Il est prouvé que les vols et les attentats à la pudeur, causés par l'alcoolisme, ont suivi depuis quelques années une progression constante. La proportion est de 27 0/0 dans le Nord, de 19 0/0 dans le Nord-Ouest, de 13 0/0 dans le Nord-Est et dans le Sud-

Ouest, de 10 0/0 dans le Sud-Est et dans le Sud. Dans le Centre, elles s'arrêtent à 8 0/0.

Il importe d'ajouter que dans le Nord, il y a un débit par quinze adultes, et que dans certaines communes la moyenne des alcools consommés équivaut à la moitié des salaires.

Ces chiffres sont des plus instructifs et nous révèlent un des côtés les plus poignants de la question sociale, en même temps qu'ils apparaissent aux yeux de l'économiste et du moraliste comme la condamnation du régime actuel sur les boissons.

Sur une production totale de 2,208,000 hectolitres d'alcool, l'alcool de vin qui, lui, est pur, n'entre que pour 51,000 hectolitres.

On peut juger par là ce que valent ces diverses eaux-de-vie, frauduleusement décorées du nom de cognac, d'armagnac, etc., et qui sont livrées comme telles à la consommation. Le public qui absorbe ces abominables drogues se trouve du même coup empoisonné et volé. Il faut donc considérer comme préjudiciables à la santé morale et physique, la plupart des alcools et des liqueurs qui sont servis dans les cafés et les débits de vins de nos villes et de nos villages.

La fraude se fait sur une large échelle sur les alcools, parce que les droits sont exorbitants; et cette fraude n'a pas seulement pour résultat de léser le Trésor, elle déverse dans l'alimentation publique de véritables poisons, dont il serait grand temps de supprimer la vente.

Il ne suffit pas de faire l'analyse des drogues immondes qui sont vendues au public sous le nom d'eaux-de-vie, il faut empêcher la sophistication par des lois sévères.

La falsification des denrées alimentaires constitue non seulement un vol, mais encore un véritable assassinat. Le jour où les falsificateurs auraient la certitude d'être punis comme les voleurs et les meurtriers, ils y regarderaient à deux fois avant d'empoisonner le public.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 décembre 1894

Discussion du budget

M. Félix Faure, ministre de la marine, prend la parole dès le début de la séance, c'est exclusivement sur les allégations de M. Pelletan que porte toute l'argumentation du ministre, il s'attache à réfuter en détail toutes les accusations de l'orateur qui l'a précédé.

Après avoir dit que l'on avait réformé la comptabilité, dont l'organisation était défectueuse, M. Félix Faure arrive à la question des approvisionnements.

« Les déficits signalés en 1893, dit le ministre, n'existent plus aujourd'hui dans nos arsenaux; la commission extraparlamentaire, dans sa récente visite à nos ports militaires, a pu constater que les approvisionnements sont au complet. »

Le ministre termine en donnant des renseignements rassurants sur l'état des bâtiments qui composent nos escadres et en affirmant que toutes les déficiences constatées dans quelques bâtiments neufs, par la commission d'examen, seront corrigées, des ordres ont été donnés à cet effet.

M. Pelletan conteste ce que vient de dire le ministre. S'appuyant sur les déclarations officielles, il rappelle qu'à une certaine époque, on a reçu des torpilleurs qui étaient incapables de tenir la mer. Il constate, il est vrai, que cela remonte à une époque antérieure à l'arrivée de M. Félix Faure au ministère, et il se borne à demander que l'on veuille à ce que les faits signalés ne se reproduisent pas.

M. de Douville-Maillefeu, reprenant les faits, s'étonne de l'exagération de certaines critiques. Il y a, dit-il, douze torpilleurs défectueux sur deux cents qui ont été livrés; cela fait 6 0/0 de malfaçon. On ne peut trouver cette proportion trop forte quand on songe qu'il s'agit de la construction des bâtiments de combat d'un type absolument nouveau, d'une flottille qu'il a fallu en quelque sorte improviser à la hâte pour se maintenir au niveau des autres puissances navales.

En descendant de la tribune, M. de Douville-Maillefeu demande que le ministre de la marine soit débarrassé de tout ce qui l'empêche de porter son attention exclusive sur l'administration de la flotte et sur l'organisation de notre armée navale.

On a enlevé l'administration des colonies au ministère de la marine, on a bien fait et pour les colonies et pour la marine. Il reste maintenant à enlever à celle-ci l'artillerie et l'infanterie de marine, pour les mettre sous la direction du ministère de la guerre, en les appelant de leur vé-

ndait rien. Elle prit son sac. Déjà elle avait un pied sur l'escalier, quand un homme se précipita dans le vestibule. Elle rentra vivement dans sa chambre, Honorat était devant elle.

— C'est moi ! dit-il les bras tendus.

M. is tout aussitôt il s'arrêta. Ses deux bras retombèrent inertes de chaque côté de lui. Albine, debout, appuyée à la cheminée, pâle comme une morte, lui fit peur.

— Albine ! murmura-t-il.

Elle ne répondit pas. Immobile, stupéfiée, les yeux agrandis d'épouvante, elle ne respirait plus, son cœur avait cessé de battre. Cette apparition, à cet instant, tenait du prodige. En une seconde, elle envisagea l'énormité de son crime, la vérité nue, horrible, dépouillée de ce prestige créé par une imagination en délire. Elle abandonnait son père, son mari, pour suivre un amant.

Honorat regardait le lit, qui n'avait pas été défait, l'armoire ouverte, le sac tombé sur le plancher, tout ce désordre qui accusait les agitations d'une nuit de veille. Enfin, il s'approcha d'elle et prit ses deux mains, qu'il secoua comme pour la réveiller.

— Albine ! répéta-t-il; voyons, Albine, où donc allais-tu ?

Elle eut un rire d'insensé.

— Dis, répondit-il, serrant plus fort ses mains glacées. Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il ? E-t-il arrivé un malheur ?

Elle se dégagea brusquement.

— Oui, répondit-elle d'une voix sourde, il est arrivé un malheur, un grand malheur.

— Mon Dieu ! est-ce que ton père ?..

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 18

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

XVII

— Je ne puis plus... murmura-t-elle. Il s'assit auprès d'elle.

Quelques minutes se passèrent. Pierre entendait la respiration oppressée d'Albine; les plis de sa robe, débordant sur son genou lui causaient une indéfinissable sensation de langueur, comme un commencement d'ivresse. Peu à peu, le charme le gagna tout entier, un irrésistible transport le surprit, tout disparut, et frémissant, éperdu, il se glissa à ses pieds.

— Albine, dit-il d'une voix haletante, voulez-vous que nous partions tous deux ?

— Oui, oui... cria-t-elle.

Et, laissant tomber sa tête sur sa poitrine, elle éclata en sanglots.

Est-il donc une heure où l'âme, prenant son vol, brise tout à coup les liens de la raison, de la conscience, du devoir ? Pierre la tenait embrassée, regardant couler ses larmes, qui lui révélèrent enfin cet amour si longtemps contenu. Ebloui sous ce rêve, il semblait qu'il eût peur de le faire évapourer par une parole.

— Oh ! oui ! partons, répéta-t-elle, agitée de frissons convulsifs, partons ! Allons loin, bien loin,

Il y a trop longtemps que je souffre, j'en meurs.

Il s'agissait de combiner leur fuite. Ils convinrent que le lendemain, à six heures. Albine se rendrait à Arles avec la carriole. Déjà, plusieurs fois, le baïlle l'avait ainsi conduite. Elle descendrait sur la place du Forum, le lieu où elle s'arrêta d'ordinaire, et gagnerait à pied un petit hôtel isolé près de la gare; Pierre l'y aurait devancée. Avant que personne eût un soupçon, ils auraient atteint Marseille; de là ils iraient en Italie.

Tout ayant été ainsi réglé, il fallut se séparer.

— Dans quelques heures ma bien-aimée, dit-il et pour toujours !

Ils se quittèrent. En rentrant au mas, Pierre avertit le baïlle que le lendemain, de grand matin, Mme Honorat prendrait la voiture pour faire une course à Arles.

XIX

Albine avait gagné sa chambre. Il était tard. La servante avait laissé la lampe allumée. Elle ouvrit une armoire et en tira une robe sombre. Elle mit dans un sac quelques objets de toilette. C'était tout ce qu'elle emporterait. Elle agissait précipitamment sous l'obsession d'une seule idée : la fuite. Elle dégrafa sa robe, arrachant presque les boutons, et en un instant elle eut revêtu son costume de voyage. Puis elle se coiffa d'un chapeau qu'elle couvrit d'un voile; elle était prête. Alors seulement elle songea qu'il fallait attendre le jour. Elle s'assit dans un fauteuil, au pied du lit.

Partir ! lui appartenir ! Elle se repaissait de cette pensée. Elle avait oublié tout : son père, son mari,

ritable nom : les troupes coloniales ; puis il faut faire pour la marine la loi des cadres qu'elle attend depuis longtemps.

A propos du budget des cultes, M. Goblet a déclaré que, selon lui, la suppression de ce budget n'était admissible que si auparavant on votait une loi assurant la liberté d'association, y compris celle des associations religieuses.

Remontant à quelques années en arrière, l'orateur énumère plusieurs lois de réforme administrative préparées par les ministères successifs et qui ne sont même pas venues en discussion, parce que les cabinets qui avaient préparé ces projets de loi, sont tombés avant d'avoir pu les défendre à la tribune. Il demande que le cabinet actuel reprenne ces projets pour son compte et que la majorité, qui se dit réformatrice et progressiste, fasse par ses votes aboutir ces réformes.

A la fin de son discours, l'orateur donne lecture du passage d'une déclaration favorable à l'établissement de l'impôt sur le revenu, une des vieilles réformes qu'il réclame, et cette déclaration, ajoute-t-il, a été lue à l'Assemblée nationale par qui ? par le père de M. Casimir-Périer.

Il termine en disant que lui et ses amis voteront le projet d'impôt progressif sur les successions, comme un premier pas et en attendant la présentation du projet d'impôt sur les revenus, annoncé par M. Poincaré, projet que l'opposition s'efforcera d'amender en y introduisant le principe de la progression.

Après ce discours que l'extrême-gauche applaudit très vivement à deux reprises, on demande de divers côtés la clôture de la discussion générale. La clôture est votée à mains levées.

La Chambre, avant le passage à la discussion des articles, écarte par 297 voix contre 180 une motion de M. Pelletan, ayant pour objet d'instituer une commission de 33 membres, chargée d'étudier les réformes à introduire dans l'ensemble de l'organisation administrative du pays.

Il est bon de dire, pour l'intelligence de ce vote, que le ministre de l'intérieur, en repoussant la motion Pelletan, avait pris l'engagement de faire étudier un plan de réformes par une commission extraparlamentaire qu'il a promis d'instituer.

INFORMATIONS

Le Tzar et l'amiral Gervais

Le Times publie l'information suivante, de son correspondant parisien, que nous reproduisons à titre de curiosité.

« On se rappelle que l'amiral Gervais retourna à Saint-Petersbourg pour assister, ainsi que le général de Boisdeffre, à la cérémonie du mariage du tzar.

« J'ai reçu à ce sujet une lettre de Saint-Petersbourg, écrite par une personne de confiance, qui explique l'incident de la manière suivante :

« L'empereur Nicolas II avait accordé aux diplomates son audience d'adieu et n'avait retenu que le prince et la princesse de Galles, le prince héritier de Grèce et les parents danois de l'impératrice douairière.

« Le jour après celui où le départ de l'amiral Gervais avait été annoncé, un personnage de la Cour, qui est fort peu ami de la France, s'écria : « Enfin ! Ces républicains sont partis. Tant mieux ! Nous sommes entre nous. Le maître a bien fait de s'en débarrasser ! »

« Ces paroles furent rapportées au Tzar par un de ses amis intimes. Nicolas II fut très piqué. « Comment, dit-il, je n'ai pas été assez gracieux à l'égard des envoyés français ? Je regrette beaucoup que mon attitude ait été interprétée de cette façon », et il donna immédiatement des ordres pour que les deux officiers français fussent invités à rester.

« On lui dit que l'amiral Gervais était déjà parti ; il ordonna qu'on l'invitât à revenir, qu'un train spécial fût mis à sa disposition, et que les deux officiers français fussent invités aux fêtes du mariage.

« Il donna à l'amiral Gervais une de ses propres tabatières et conféra au général de Boisdeffre l'ordre de Saint-Alexandre Newski. C'est la première fois que cette décoration a été accordée à une personne ne possédant pas la grand-croix de l'ordre de Vladimir. »

« La lettre dont j'ai transcrit ce passage donne même le nom du personnage qui, en sa qualité d'ami intime du Tzar, lui fit part des observations auxquelles Sa Majesté fit cette réponse caractéristique. »

Les affaires de chantage

Paris, 9 décembre.

M. Flory, expert en écritures, accompagné de M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, a continué son enquête commencée avant-hier, chez M. Allez.

Il s'est rendu hier soir, à trois heures, dans les bureaux du Paris, 123, rue Montmartre, afin d'examiner les livres du journal. M. Raoul Canivet, directeur du Paris, s'est rendu au palais

immédiatement après avec M. Flory, et a été interrogé par M. Doppfer ; à quatre heures et demie, M. Canivet quittait le palais de justice.

D'autres recherches seront, dit-on, faites dans le même but par MM. Flory et Doppfer.

Ensuite, M. Flory, accompagné de M. Clément, s'est présenté, à cinq heures et demie, aux bureaux du Radical, 142, rue Montmartre. MM. Flory et Clément ont perquisitionné pendant une demi-heure dans les bureaux de ce journal ; MM. Canivet et Victor Simond auraient été dénoncés à la justice par M. Dutailly, comme faisant partie des journalistes syndiqués pour faire chanter la maison Allez.

On affirme que des perquisitions ont été également faites au Gaulois.

Le monopole de l'alcool

M. Alglave a été entendu hier par la Commission de l'alcool, sur la réorganisation du monopole.

Il a exposé comment il entendait l'organisation de ce monopole fiscal, destiné à donner à la santé publique une protection indispensable contre les alcools toxiques :

L'Etat achèterait les alcools aux producteurs à un prix fixé par la loi et supérieur aux cours actuels ; il n'y aurait donc d'indemnité à payer à personne.

Après rectification, l'Etat revendrait l'eau-de-vie aux cabaretière, qui la payeraient seulement après l'avoir vendue, de sorte qu'ils auraient le crédit gratuit complet ; les cabaretière auraient une remise de 20 0/0 et même un peu plus forte à Paris, qui serait soumise à un régime spécial.

Le petit verre continuerait à se vendre comme aujourd'hui 10 centimes, et le produit du monopole dépasserait 1,100 millions de francs, c'est-à-dire plus de 800 millions d'exodents sur le produit net actuel de l'impôt.

Il est bien entendu que la fabrication du cognac et des liqueurs de tout genre, resterait parfaitement libre, sous la réserve d'employer de l'alcool rectifié par l'Etat, ou de l'alcool libre dont la pureté et l'innocuité auraient été vérifiées par les agents de la régie.

M. Alglave a exposé le fonctionnement pratique du monopole et montré qu'il supprimerait les vexations inévitables aujourd'hui, en fournissant des garanties nouvelles contre la fraude.

Enfin il a donné des indications sur le monopole suisse et sur les projets du monopole de l'alcool qui s'élaborent en ce moment en Autriche, en Hongrie et dans d'autres pays. On sait que M. Alglave vient de passer deux mois en Autriche, en Hongrie et en Roumanie pour s'occuper de cette question.

L'armée russe

La création du 19^e corps d'armée russe, dans la circonscription de Varsovie, fait jeter de hauts cris à la presse militaire allemande. A ce propos, la *Malter-Zeitung*, de Berlin, expose les renforcements continuels et considérables opérés, depuis 1887, par les russes, sur la frontière de la Vistule. Le nombre des divisions d'infanterie a été porté de 8 à 12, celui des divisions de cavalerie de 4 1/2 à 8 1/2 : soit une augmentation de 60 bataillons, de 96 escadrons et de 20 batteries, sans compter la complète organisation de trois divisions de réserve. Tout cela est fort bien, et il y a tout lieu de penser que la Russie n'a pas encore dit son dernier mot.

Mort de M. de Lesseps

M. Ferdinand de Lesseps est mort vendredi, à une heure de l'après-midi, en son château de la Chesnaye, dans l'Indre. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Aucun français, aucun homme, excepté Victor Hugo, n'a joui d'une popularité aussi grande que la sienne. Il est impossible de prononcer les noms de Suez ou de Panama sans que celui de Lesseps vienne s'y associer dans la pensée.

Guillaume II et les socialistes

Le chancelier de l'empire a transmis au président du Parlement allemand la requête du premier procureur royal du tribunal de première instance de Berlin, demandant au Parlement l'autorisation de diriger des poursuites contre les députés socialistes qui sont restés assis dans la séance du 6 décembre, au moment où le président adressait des vivats à l'empereur.

Les députés socialistes seront poursuivis pour crime de lèse-majesté.

Le capitaine Romani

Les pièces de procédure du procès du capitaine Romani, ne sont pas encore parvenues au greffe de la cour d'appel de Gènes. Sitôt qu'elles seront arrivées, elles seront transmises au Ministère public, qui les étudiera avec soin.

Déjà l'on a désigné, à cet effet, M. Zaccone, substitut du procureur général, qui soutiendra l'accusation à l'audience.

A n'en pas douter le procureur général conclura à la comparution de l'accusé devant la cour d'appel, et le Président rendra une ordonnance citant le capitaine Romani à comparaître

dans le délai de vingt jours, délai minimum fixé par l'article 409 du code de procédure pénale.

Il y a donc lieu de croire que les débats auront lieu du 20 au 21 décembre ; dans tous les cas avant les fêtes de Noël.

Déjà, en prévision de cette grande affaire, les procès de moindre importance, qui devaient venir à cette date devant la Cour, ont été remis à une audience ultérieure.

Les fraudes électorales de Toulouse

M. Bousquet, conseiller à la cour d'appel de Toulouse, désigné pour faire le supplément d'enquête dans l'affaire des fraudes électorales même vivement son instruction ; il a déjà procédé à l'interrogatoire des accusés.

M. Léopold Labat, candidat aux élections législatives de 1889 et concurrent malheureux de M. Calvinae, a déposé une plainte à la Chambre des mises en accusation.

M. Labat apporterait, dit-on, de nouvelles charges qui amèneraient la justice à s'occuper de cette élection.

D'un autre côté, il se confirme que les élections de 1885 seraient mises en cause par la constitution d'une partie civile.

La guerre à Madagascar

Dans une circulaire adressée aux vices-amiraux commandants en chef et préfets maritimes, le Ministre de la marine demande le nom des médecins principaux, des médecins de 1^{re} et de 2^e classe de la marine (cadre général et cadre des troupes) qui seraient désireux d'être désignés pour faire partie de la colonne expéditionnaire de Madagascar, soit pour le service des troupes, soit pour le service des formations sanitaires.

La Reine d'Angleterre à Nice

Nice, 9 décembre.

Des arrangements ont été pris hier soir avec un grand hôtel de la colline Cimiez, en vue du séjour de la Reine d'Angleterre en mars prochain.

CHINE & JAPON

Le Times publie la dépêche suivante de Shanghai :

« La médiation des Etats-Unis n'a jamais été prise, par le Japon, au sérieux.

« La Chine a fait maintenant un appel direct au Japon, mais sans résultat.

« La première armée japonaise, sous le commandement du général Nodzu, s'est retirée à Chinlin pour opérer sa jonction avec la seconde armée. »

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

CONFÉRENCE

DE M. LE DOCTEUR DARQUIER

SUR LE VACCIN DU CROUP

Mesdames, Messieurs,

Dans la liste hélas trop longue des maladies de l'enfance, le nom de croup est parmi ceux qui ont le triste privilège de répandre l'effroi et d'amener chez toutes les mères un frisson de frayeur. Pour elles, croup signifie maladie débilitante brusquement, évoluant fatalement, et tuant, après la plus horrible des agonies, le bébé naguère rose et resplendissant de santé. La peur du croup est dans toutes les classes de la société : l'enfant du riche comme celui du pauvre paient à cette affection un égal tribut. Aussi, lorsqu'il y a quelques semaines, on nous a dit : cette maladie qui figure dans la colonne la plus noire de la mortalité infantile, sera désormais parmi les plus bénignes, les jeunes mères ont senti s'évanouir leur frayeur et l'enthousiasme soulevé par la nouvelle découverte s'est manifesté de la manière la plus saisissante, par le succès des souscriptions destinées à couvrir les frais que nécessite la production du sérum.

Le nom du modeste qui nous a rendu ainsi la vie de milliers d'enfants, est dans toutes les bouches et restera gravé dans toutes les mémoires. Au nom de Roux, comme nous allons le voir dans un moment, il faut en associer d'autres, et la science française s'honore en donnant à chacun sa part dans la nouvelle découverte. N'oublions donc pas de nommer en même temps que Roux, Behring et Kitasato, un allemand et un japonais.

Lorsqu'on m'a prié, mesdames, de faire l'historique de la sérothérapie, mon premier mouvement a été de refuser, car dussé-je faire frémir mon auditoire — on préfère en général, dans notre profession, manier le bistouri que la parole : aussi bien n'est-ce pas un conférencier que vous avez devant vous : c'est un médecin, qui dans l'intérêt d'une œuvre éminemment humanitaire, vient vous raconter simplement, sans phrases, avec le minimum de mots rébarbatifs possible, l'histoire de la diphtérie et celle du sérum antito-

xique. Si dans le cours de cette causerie, le mot n'est pas toujours le mot juste, si l'expression et la phrase n'ont pas toujours une tournure très littéraire, vous voudrez bien faire crédit à un débutant et tenir compte, suivant l'expression traditionnelle de l'émotion inséparable d'un premier début.

Le mot diphtérie est moins connu que celui de croup. Et cependant il faut que nous nous comprenions déjà et que je vous donne quelques définitions : La diphtérie est une maladie infectieuse se caractérisant par la formation de fausses membranes, qui apparaissent à la surface des muqueuses ou de la peau érodée par une blessure ou un vésicatoire par exemple ; caractérisé en outre par un empoisonnement spécial de tout l'organe, très grave, qui amène souvent, en l'absence d'autres symptômes, la mort de l'enfant.

— Nous n'avons pas encore, vous le voyez, parlé ni de croup ni d'angine. Le croup et l'angine diphtérique ne sont en effet que des localisations spéciales de la diphtérie ; si les fausses membranes restent limitées au pharynx, c'est-à-dire à tout ce que vous apercevez lorsque vous examinez la gorge d'un enfant, vous avez à faire à l'angine diphtérique ; si les pseudo-membranes suivant une marche envahissante, descendent plus bas, vont envahir le larynx et les cordes vocales, c'est alors qu'il y a lieu de prononcer le nom de croup. Cette conception de la diphtérie qui nous semble aujourd'hui toute simple, a cependant demandé, pour être acceptée par les savants, tout le talent et toute la persévérance de Trousseau et si nous devons aujourd'hui associer au nom de Roux celui de Behring, nous devons dire que celui qui combattit autrefois la doctrine de Trousseau, qui avait vu l'identité de nature du croup et de l'angine diphtérique fut un allemand et non des moindres, puisqu'il a nom Virchow. Avant d'entrer plus profondément dans mon sujet, permettez-moi de vous dire très rapidement les caractères et de l'angine et du croup, et surtout leurs caractères de début, car je vous le répéterai dans un moment, l'efficacité du sérum de Roux dépend de la précocité avec laquelle il est employé.

Parlons d'abord de l'angine. Son début est très insidieux. L'enfant ne se plaint pas ou se plaint très peu de la gorge. Il joue avec un peu moins d'entrain et montre un peu d'abattement. Un peu plus tard il commence à se plaindre de souffrir en avalant et si à ce moment on examine la gorge il est fréquent qu'il n'y ait pas encore de fausse membrane ; il y a de la rougeur, la muqueuse est un peu injectée ; mais déjà les ganglions situés au-dessous de la mâchoire sont augmentés de volume. La fièvre est faible ou nulle ; et j'insiste là-dessus car sauf quelques exceptions, cette absence de fièvre ne doit pas être pour vous une raison de ne pas craindre ; bien loin de là. Les angines sans fièvre sont les plus redoutables.

Plus tard 24 ou 36 heures après apparaissent les fausses membranes sous forme de tache claires opalines semi lunaires, plus épaisses au centre qu'à la périphérie où elles s'amincissent graduellement ; si on les enlève elles se reproduisent et au bout de peu de temps, le voile du palais, la luette, les amygdales sont tapissées par une couenne blanche légèrement bleuâtre, à surface lisse, de l'épaisseur d'une feuille de gros papier à filtrer. Tel est l'état local après 48 heures environ. Mais les phénomènes généraux deviennent à ce moment là effrayants, et ce sont eux qui occupent le premier plan. La fièvre est toujours à peu près insignifiante, le pouls est mou ; le malade pâlit, perd ses forces et l'absence de fièvre ne lui rend pas l'appétit. Je ne pousse pas plus loin le tableau clinique ; je sortirai de mon programme ; à ce moment-là il n'est pas une mère qui n'ait déjà appelé le médecin.

Le croup, la diphtérie du larynx des cordes vocales est le plus souvent consécutif à l'angine ; les fausses membranes après avoir occupé le gosier suivent une marche envahissante et gagnent le larynx. Mais quelquefois l'angine a pu être si légère qu'elle a passé inaperçue et que les premiers symptômes qui appellent l'attention sont ceux du croup.

Le croup débute par une petite toux sèche, quinteuse, fréquente. Cette toux devient ensuite rauque, sourde, étouffée et à mesure que son timbre s'éteint sa fréquence diminue. La voix subit des altérations parallèles ; d'abord enrouée, elle devient ensuite rauque et se réduit enfin au simple chuchotement. La respiration se fait encore normalement, mais bientôt l'enfant commence à ressentir un peu de difficulté pour respirer ; l'inspiration devient sifflante et le malade donne les signes d'une inquiétude et d'une agitation d'intensité variable. Peu après la voix s'éteint, la toux devient rare et l'aggravation des troubles respiratoires marque le passage à la seconde période.

Je ne devrais pas vous la décrire cette seconde période, puisque je voulais m'en tenir aux symptômes de début, aussi ne le ferai-je pas moi-même et me contenterai de vous lire le passage où Trousseau, dans un page admirable, nous a fait le tableau si dramatique de la période d'état du croup asphyxique.

« Cependant les accès de suffocation se rapprochent en devenant de plus en plus violents, et jusqu'au moment de l'agonie, il n'y a bientôt plus entrées d'intervalles de tranquillité; le sifflement laryngé est continu. De temps en temps, les pauvres enfants, dans un état d'agitation impossible à décrire, se dressent brusquement sur leur séant, saisissant les rideaux de leur lit qu'ils déchirent dans leurs mouvements de rage convulsive, quelquefois, ils écorchent avec leurs ongles les papiers tendus sur les murs; il se précipitent au cou de leur mère ou des personnes qui les entourent, les embrassant, cherchant à s'accrocher sur ce qui se trouve à leur portée, pour y prendre un point d'appui. Dans un autre moment c'est contre eux qu'ils tournent leurs efforts impuissants, en portant violemment leurs mains à la partie antérieure de leur cou comme pour en arracher quelque chose qui les étouffe. La face bouffie, violacée, les yeux hagards et brillants expriment l'anxiété la plus pénible et une profonde terreur; puis l'enfant tombe accablé dans une espèce de stupeur durant laquelle la respiration reste difficile et sifflante. Son visage, ses lèvres sont alors pâles, ses yeux abattus. Enfin, dans un effort suprême de respiration, l'agonie commence, et la lutte se termine, sans qu'il y ait eu, à partir de ce moment, autant d'accès de suffocation, qu'auraient dû le faire prévoir ceux qui ont eu lieu jusque là. »

I

Tel est le tableau du croup, tel est celui de l'angine, si je me suis fait bien comprendre vous avez bien saisi les deux groupes de symptômes: symptômes d'empoisonnement d'intoxication dans les deux affections; symptômes mécaniques d'asphyxie venant se surajouter aux autres lorsque la diphtérie envahit le larynx.

En présence de cette terrible affection, quelles étaient nos armes, nulles ou presque nulles. On a tout employé, on a tout mis dans la gorge de ces pauvres enfants: perchlorure de fer, acide salicylique, acide phénique, pétrole, etc., etc.; dans ces derniers temps on employait volontiers le topique à l'acide phénique, mais les résultats obtenus étaient bien mauvais, au point que des hommes de la valeur de C. de Gassicourt en arrivaient au nihilisme thérapeutique.

Dans le croup nous avions une arme d'une plus grande valeur la trachéotomie, mais si la trachéotomie était toute puissante pour enrayer les troubles mécaniques, elle ne pouvait rien contre l'intoxication et souvent malgré elle, l'enfant périssait. Nous en étions réduits à tonifier l'enfant à le fortifier, de manière qu'il résistât le mieux possible à l'empoisonnement.

Jusqu'à Pasteur on ignorait la cause vraie de l'angine diphtérique. Lorsqu'il eut montré l'importance qu'avait dans nos maladies le monde des infiniment petits, et qu'il eut ouvert cet horizon si vaste et si nouveau, une foule de chercheurs se mirent à l'œuvre pour découvrir le germe de la diphtérie.

Après une série de tâtonnements et de résultats négatifs Klebs et Löffler en 1884 et en 1887, annoncèrent qu'ils avaient découvert le microbe de la diphtérie. Ils le décrivaient: c'est un bâtonnet de 2 à 3 millièmes de millimètres de largeur, de 7 millièmes de longueur, à peu près de la longueur du bacille de la tuberculose et un peu plus épais que lui. Ces bacilles se trouvent dans les fausses membranes souvent seules, souvent associées à d'autres microbes. L'ennemi était donc connu, on allait pouvoir le combattre. Malheureusement il n'en fut rien et la découverte du microbe ne fit pas faire un pas à la thérapeutique de la diphtérie. Il restait une inconnue au problème. Comment se faisait-il qu'une maladie à lésion si locale, pût produire — j'élimine les symptômes asphyxiques du croup — des phénomènes généraux si intenses, un empoisonnement si marqué de l'organisme entier. On enlevait les fausses membranes, on les détruisait avec les antiseptiques, mais on n'atténuait pas les symptômes d'intoxication. — C'est à Roux et à Yersin qu'il appartenait d'élucider cette question et d'établir ainsi la base de la méthode nouvelle.

Ce sont ces deux savants qui ont montré que le microbe de la diphtérie n'envahissait pas l'économie; que loin de faire comme la bactérie charbonneuse, qui jette d'un coup dans tout l'organisme une armée d'invasion qui l'étouffe, lui ne dépassait pas la frontière et ne s'introduisait jamais ou presque jamais dans le sang ou dans les tissus. Cantonné à la surface des muqueuses il élabora là les produits toxiques dont il imprègne l'organisme, et tous les symptômes de la diphtérie à l'exception de l'asphyxie mécanique, sont dus à l'absorption de ces matériaux toxiques.

Le jour où ce mécanisme fut découvert, il devint clair que l'ennemi était beaucoup moins le microbe et on oublia le parasite, pour ne plus chercher et étudier que la toxine, le poison microbien.

Roux et Yersin émirent l'hypothèse et la vérifièrent. A cet effet ils firent des cultures du bacille diphtérique — on appelle culture d'un microbe, le procédé qui consiste à déposer quelques microbes dans un milieu favorable, du bouillon, de la gélatine, où ils pullulent et où on peut les étudier à loisir. Ils firent donc des cultures, et, mettant à profit les propriétés du filtre Chamberland, qui arrête au passage tous les microbes, ne laissant passer que les produits solubles ils

filtrèrent ces cultures. Or en injectant à des animaux ce liquide exempt de microbe, Roux reproduisit tous les symptômes de la diphtérie, moins la fausse membrane. Les lapins maigrissaient, devenaient tristes, somnolents et mouraient avec tous les signes de l'intoxication diphtérique. Précisant leurs recherches, ils obtinrent le poison diphtérique à l'état de pureté, et étudièrent sa toxicité qu'ils montrèrent plus grande que celle des poisons minéraux les plus terribles. Quatre dixièmes de milligramme suffirent pour tuer un chien de taille moyenne et huit cobayes de 400 grammes. Une nouvelle étape était parcourue. Il restait un pas à faire, énorme encore celui-là; il fallait trouver l'antidote du poison diphtérique; il fallait enfin sortir du laboratoire pour entrer dans la salle d'hôpital; il fallait faire tomber le reproche incessamment reproduit, qui consistait à dire, que la science des microbes, tout en ayant fait faire à la chirurgie un progrès considérable, n'avait rien fait encore pour la médecine. En un mot il fallait découvrir la sérothérapie.

Les premières expériences qui ont été la base des recherches postérieures des savants, sont dues à Behring. Ces premières expériences imparfaites et qui ne sortirent pas du domaine du laboratoire, furent continuées par Roux en France qui mit la méthode au point, élucida une foule de questions obscures et mit dans ses recherches, cet amour de la clarté qui est la caractéristique de l'esprit français.

La sérothérapie telle qu'elle résulte des travaux de Roux, consiste à injecter à un sujet atteint de la diphtérie, le sérum du sang recueilli chez un animal que l'on a préalablement habitué par des doses minimes d'abord, puis progressivement augmentées, au poison diphtérique. Je vous rappelle qu'on appelle sérum, la partie liquide du sang par opposition à la partie plastique solide qui se forme, lorsqu'on laisse reposer le sang dans un récipient. Comment expliquer que le sang des animaux aussi mithridatisés devient immunisant à son tour: c'est ici que la question devient obscure et que les mots qu'on a imaginés, ne servent qu'à voiler un peu notre ignorance: l'hypothèse la plus admise c'est que, par un mécanisme qui reste à découvrir, la toxine se transforme en antitoxine, le poison en contre-poison.

L'animal qui a été choisi pour nous fournir ainsi le sérum curatif est le cheval. Ce choix a beaucoup intrigué le public et on a cru que le sérum de cet animal possédait par lui-même, le pouvoir de guérir la diphtérie. Il n'en est rien, cette propriété, il l'acquiert par l'entraînement et la préparation qu'il subit. Ce qui a fait choisir le cheval, c'est qu'il supporte mieux qu'aucun autre animal la toxine diphtérique. De plus rien n'est plus facile, que de tirer de la jugulaire d'un cheval, aussi souvent qu'on le veut, et avec pureté de grandes quantités de sang, d'où se sépare le sérum d'une limpidité parfaite.

(A suivre)

LE CONCERT DE L'ORPHÉON

Le vaccin du croup est à la mode; c'est pour lui que parlent les conférenciers; c'est pour lui que chantent les orphéonistes. Ne nous en plaignons pas: jamais réclame n'a été lancée pour un meilleur objet. Une fois n'est pas coutume.

Ce n'est pas sans quelque méfiance que nous nous rendions au Concert de dimanche soir. « Cet Orphéon nouveau-né, pensions-nous, doit briller par une noble indépendance: chaque exécutant va sans doute à sa guise, sans souci du ton ni de la mesure. Quant aux Sauveteurs du Lot, qu'est-ce que cette bande de gamins peut bien avoir d'intéressant à nous montrer? Et l'orchestre de hasard qu'on nous promet, Dieu sait de quels croque-notes il va être composé! Enfin! le devoir l'ordonne: marchons. »

Nous avons été très agréablement dérompés. D'abord la salle était absolument comble, ce qui réchauffe le cœur et est déjà un élément de plaisir. Puis l'Orphéon a marché avec un ensemble digne d'une vieille société; les exercices des Sauveteurs du Lot, exécutés en musique, avec une précision remarquable, sont très pittoresques, et, ajoutons-le, très utiles pour l'éducation physique des jeunes gens: plusieurs sont déjà d'une belle force en gymnastique et tous promettent de faire de bons soldats. L'orchestre s'est montré à la hauteur du reste, peut-être même un peu au-dessus.

N'oublions pas les solistes: Le sympathique M. L... (faisons comme l'affiche, respectons son incognito), dont l'organe si distingué manque un peu de volume à la scène; le désopilant M. Escabasse, M^{me} Escabasse et sa jolie voix; MM. Rollés et Dellard ont chanté le duo de Lucie avec des qualités qui faisaient oublier leur inexpérience des planches. Il ne faut pas perdre de vue que nous avions affaire, tout le temps, à des amateurs, pour lesquels on ne saurait, en bonne justice, être aussi exigeant qu'on le serait pour des artistes de profession.

Nous ne disons rien de la Musique militaire dont les qualités sont bien connues.

Un gai vaudeville, *La Rose de Saint-Flour*, a terminé la soirée au milieu des éclats de rire. En somme, les organisateurs de la fête doivent être contents. Tous nos compliments. Nous leur demandons seulement de ne pas crever encore d'orgueil; qu'ils se conservent au contraire pour nous en donner d'autres pareilles.

Un point à noter, c'est qu'ils ont su recruter dans notre ville tous les éléments de leur programme. Dans la salle et sur la scène, tout le monde se connaissait, et, à la sortie, on aurait pu chanter comme Marcachu, ou à peu près:

Nous n'étions ni hommes ni femmes
Nous étions tous... Cadurciens.

C'est une indication pour l'avenir. Tant qu'on nous donnera des Cadurciens comme ceux de dimanche, nous serons contents.

NOTA. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'Orphéon se propose de donner un autre Concert, dans les premiers jours du mois de mars 1895.

Heureuse cure par la Sérothérapie

Libourne, 8 décembre

Un cas très grave de croup vient d'être guéri par l'inoculation d'un seul tube de sérum dans les circonstances suivantes: M. Guibert voyait dernièrement sa petite fille, âgée de cinq ans, atteinte de la terrible diphtérie. Désespéré, il manda son médecin qui lui conseilla de faire venir de Paris un tube du précieux remède. Il téléphona aussitôt à l'Institut Pasteur; au bout de trente heures il reçut un tube de sérum.

On inocula alors la petite malade qui était dans un état tout à fait désespéré. Six heures après l'application du remède, la respiration de l'enfant, oppressée et sifflante, devint à peu peu régulière et plus douce. Une abondante transpiration acheva de la soulager.

Les médecins constatèrent aussi une forte éruption cutanée sur l'abdomen de la fillette, mais elle était hors de danger. Actuellement elle va aussi bien que possible.

Syndicat agricole du Lot

Le Syndicat agricole du Lot, se réunira samedi 15 décembre prochain, à trois heures précises du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, au Conservatoire de la Société agricole et industrielle du Lot, rue du Lycée.

Ordre du jour:

- 1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance;
- 2° Correspondance;
- 3° Rapport de fin d'année;
- 4° Reddition des comptes du trésorier;
- 5° Exposition de Bordeaux.

Attentat à la pudeur

Nous lisons dans la *Dépêche*:

Le 25 novembre dernier, nous annoncions l'arrestation d'un certain N..., du Bournagué, accusé d'entretenir des relations par trop intimes avec deux femmes, la mère et la fille, et d'avoir poussé la dernière, âgée de moins de 16 ans, à le suivre, en emportant une somme de 400 francs prise à sa mère.

Des charges encore plus graves viennent d'être relevées contre cet individu. Tout récemment, en effet, le sieur Cubaynes, journaliste, rue Lastié, se présentait au bureau de police de Cahors en disant qu'on venait de lui apprendre que, pendant le mois d'août dernier, ledit N..., actuellement détenu, avait pénétré chez lui pendant son absence et celle de sa femme, et aurait violé sa fillette Marie, née à Pern le 26 octobre 1881.

La fillette, interrogée, a reconnu, en effet, que N... lui avait fait subir les derniers outrages, qu'il lui aurait donné 3 francs pour qu'elle ne dise rien.

La crainte d'être battue l'aurait empêché de raconter à ses parents ce qui lui était arrivé.

Procès-verbal a été dressé et remis samedi soir au parquet.

Puybrun

Un violent incendie a éclaté, hier, vers 9 heures 20 du soir, dans notre localité, et a détruit tout un immeuble appartenant à M. Marcellin Teil, qui l'avait loué à M. Villers, négociant. Il ne reste en ce moment qu'un immense foyer, cerné par les murs de la maison.

Les pertes subies, tant par le sieur Villers que par le propriétaire, sont assez élevées et ne sont couvertes par aucune assurance.

Le feu a été communiqué, croit-on, par un chauffe-pieds où on aurait laissé, par mégarde, du feu.

Grâce à l'énergie et au dévouement de quelques braves citoyens, le feu a pu être circonscrit, et, à 1 heure du matin, tout danger pour les voisins avait disparu.

Maladies de la gorge du larynx, des oreilles et (surdité). D^r MADEUF, spécialiste et licencié des sciences, consultera, à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le 13. Figeac, hôtel Miral, le 12. Montauban, hôtel du Midi, le 15.

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valse célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Audran. C'est le recueil des valse jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel: *La Mascotte*, Audran. — 1 page.
2. Métra: *Le Grand Mogol*, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel: *Micaëla*, valse. 17 pages. —
4. Métra: *La Cigale et la Fourmi*, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel: *Barcarolle*, valse. — 34 pages.
6. Métra: *Stella*, valse (*La Fille du Tambour-Major*). Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel: *Madame l'Archiduc*, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra: *Barcarolle (Contes à Hoffmann)*. Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel: *Valse vénitienne*. — 65 pages.
10. Métra: *L'Inseparable (Femme à Papa)*, Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel: *Hommage à Offenbach*. — 82 pages.
12. Métra: *Olivette (Les Noces d'Olivette)*, Audran. — 84 pages.

THÉÂTRE DE CAHORS

On n'a pas oublié la manifestation artistique imposante à laquelle donnèrent lieu les débuts de madame Weber, à l'Odéon. Depuis, le talent de cette remarquable artiste s'accroissait et son entrée à la Comédie Française était saluée par tous les lettrés avec une sympathie unanime tant par la hauteur du talent, la noblesse d'attitude, l'ampleur de la voix, elle réalisait l'idéal de la tragédienne. C'est donc avec plaisir qu'on nous annonce une prochaine représentation donnée avec le concours de madame Segond-Weber et d'artistes choisis.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 13 DÉCEMBRE

de 3 à 4 h. du soir (*Allées de la République*)
Les Volontaires, pas redoublé, Métra.
Giralda, ouverture, Adam.
A } Rêverie, Schuman.
B } Loin du Bal, Gillet.
Lakmé, fantaisie, Léo Delibes.
Marche de Lohengrin, Wagner.

D^r MADEUF (gorge, larynx, nez, oreilles, surdités.) Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le 13. Figeac, le 12. Montauban, le 15.

— Je n'ai jamais senti mon estomac, ni pendant la digestion, ni à aucun moment de la journée, disait un beau vieillard dont la santé faisait l'admiration de tous. — Parleu, répondait son médecin, depuis trente ans, je lui recommande de manger chaque matin un potage au lait avait du Tapioca Rils.

Les congestions, les maux de tête, lourdeurs et maladies du sang seront toujours guéries en prenant chaque matin une cuillerée à café de Tisane Dussolin. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Contre la TOUX et la COQUELUCHE

le Sirop pectoral de Nafé de DELANGRENIER sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nafé aussi bien que la Pâte calment la toux, facilitent l'expectoration et fortifient la Poitrine. Dépôts dans toutes les pharmacies. — PRIX: 2 fr.

PILULES GICQUEL. la Boîte 1^{fr} 50

PAPIER WLINSKI, Remède souverain pour la Guérison des lumbes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSKI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

Bibliographie

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 8 décembre 1894 : Nouvelle machine à courir « Valère » : L. Baudry de Saunier. — Applications de l'énergie électrique en Suisse : J. L. — Les cyclones de la Martinique : Léon Sully. — La caricature dans l'art antique. Les déformations crâniennes : Dr F. Régnauld. — Les tremblements de terre : G. T. — Les grands transports par câbles aux Etats Unis : Max de Nansouty. — Soudure de l'aluminium : A. Delécluse. — Le télégraphe imprimeur : J. Laffargue. — Un ver commensal du Bernard l'Ermite : Henri Coupin. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 3 décembre 1894 : Ch. de Villedouil. — Nouvelle brouette « la Gazière » : C.-E. G.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES
(Supplément 2 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petits jeux de société. — Bibliographie. — Un numéro, 0 fr. 50.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 8 décembre : Gravures : Asie : La guerre Sino-Japonaise : L'avant-garde de la brigade Kodza devant Ping-Jang. — La jetée de Chemulpo. — Une colonne en marche. — Débarquement à Chemulpo. — Plan de la bataille de Ping-Jang. — Russie : Mariage du Tsar Nicolas II. — La cérémonie nuptiale au Palais d'Hiver. — Le départ de la cathédrale de Kazan. — Madagascar (Portraits) : Marc Rabibisoa. — Rainandriamanpandry, gouverneur de Tamatave. — Rosaniy. — La famille de Rainandriamanpandry. — Le second ministre de la guerre. — Aide de camp de la Reine. — Beaux-Arts : Tableau de M. Lucien Pierre Sergent : Gaïment. — La musique à Iéna (14 octobre 1890). — Portraits (Nécrologie) : M. Edouard Thierry. — Départements : Haute-Garonne : L'affaire des fraudes électorales, à Toulouse (Portraits).

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. — Beaux-Arts, par O. Merson. — Madagascar, par Henri Mager. — La guerre Sino-Japonaise, par le capitaine Marin. — Le Sport, par Archiduc. — Autour de la vélocipédie, par F. de Vuille-

mont. — Explications des gravures, Echees, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — En supplément : La future guerre navale, par Maurice Loir. — Illustration de L. Couturier. — Le numéro : 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre

de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, ainé, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix : 4⁵⁰ la fiole. — Se trouve à Paris, chez **DERBECCQ, Pharm.**, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

VELOUTINE CH. FAY, Inventeur, 9, Rue de la Paix, PARIS

POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée au Bismuth, HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE et INVISIBLE SEULE RÉCOMPENSÉE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Se défier des Imitations et Contrefaçons

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875

CAPSULES DE Quinine de Pelletier ou des 3 Cachets

ADOPTÉES par tous les médecins pour leur efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Fièvres intermittentes, la Goutte, le Rhumatisme, le Lumbago, la fatigue corporelle, le manque d'énergie. Elles sont souveraines pour arrêter un rhume, un refroidissement à leur début. Une capsule représente un verre de Quinquina.

Plus solubles, plus faciles à prendre que les pilules et cachets, elles ont résolu le problème de la Quinine à bon marché. Flacons de 10, 20, 100 capsules. Prix moyen : 1 franc le gramme.

DÉPOT : Pharmacie **VIAL**, 53, rue de Châteaudun, PARIS

H. ESCURET
Marchand d'antiquités diplômé
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture Vitrierie Faux bois Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

ASSURANCES

Directeurs divisionnaires et Agents généraux sont demandés pour les Branches Incendie et Grêle. Bonne situation avec TRAITEMENT FIXE IMPORTANT. Garanties exigées.

S'adresser à **M. F. Clédié**, inspecteur d'assurances, poste restante, à Moissac (Tarn-et-Garonne).

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

Le Redressement et toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)

Nota.—**AUDOUARD** engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **AUDOUARD BRIVE**.

MACHINES A GLACE. — SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. — BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gambrius

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

EXPOSITION CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

Gambrius, remède et sans traces des chutes, courchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, et de toutes nature. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur **Gambrius**. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur **Gambrius**, dit aussi réparateur **J. B. A. T.** connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

Le propriétaire-gérant : **LAYTOU**